

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE AFRICAINE (<i>Afrique Noire franco- phone</i>), par P. BOUREL et Ph. FOUCHARD	861
Caution judicatum solvi.	
Versement. — Obligation. — Domaine. — 1) Personne physique étrangère défenderesse et poursuivant l'exécu- tion d'un jugement. — Appel. — Caution non exigée. — 2) Société étrangère demanderesse. — Caution exigée (<i>Abidjan, 23 juin 1967 ; Cour appel Dahomey, 26 avril 1965</i>)	884
Conflit de juridictions.	
Litiges entre étrangers. — Incompétence des juridictions nationales. — Exceptions et limites (<i>Abidjan, 7 janv. et 27 mai 1966 ; 6 janv. 1967</i>)	887
Contrat.	
Assurance maritime. — Conclusion en France entre deux parties résidant en France. — Loi applicable. — Loi d'autonomie. — Loi du lieu de souscription. — Loi fran- çaise (<i>Trib. première inst. Tananarive, 7 mars 1968</i>)	878
Cautionnement. — Loi applicable. — Présomption de soumission du cautionnement à la loi de l'obligation garan- tie. — Loi ivoirienne (<i>Abidjan, 7 janv. 1966</i>)	882
Prêt hypothécaire. — Libellé en monnaie congolaise. — Changement de souveraineté. — Monnaie de rembourse- ment. — Détermination. — Loi applicable. — Loi du nouvel Etat. — Monnaie du Burundi (<i>Cour appel Burundi, 6 sept. 1970</i>)	880
Domicile.	
Définition. — Compétence de la <i>lex fori</i> (<i>Abidjan, 7 janv. et 27 mai 1966 ; 6 janv. 1967</i>)	887
Filiation légitime.	
Désaveu de paternité. — Loi applicable. — Loi nationale. — Domaine (<i>Abidjan, 15 mai 1970 ; Madagascar, 27 nov. 1963 ; Cour suprême Madagascar, 22 mars 1966</i>)	861
Filiation naturelle.	
Reconnaisances successives de l'enfant par la mère et et le père. — Puissance paternelle. — Droit de garde. — Attribution. — Loi applicable. — Loi nationale des inté- ressés (<i>Abidjan, 19 juill. 1968</i>)	864
Immunité de juridiction.	
Etats étrangers. — Contrat passé avec une société étran- gère. — Renonciation (<i>Trib. sup. appel Togo, 23 fév. 1961</i>)	890
Sociétés.	
Nationalité. — Détermination. — 1) Critère du siège social. — Application en cas de transfert international du siège social. — 2) Critère du contrôle. — Conditions d'ap- plication (<i>Abidjan, 23 juin 1967 ; Dahomey, 26 avril 1965</i>)	884

Tables générales 1972

I. — Doctrine	977
II. — Jurisprudence :	
A. — Table des bulletins et chroniques	977
B. — Table chronologique	978
C. — Table des noms des parties	985
D. — Table analytique	994
III. — Pratique comparée des Etats en matière internationale ...	1021
IV. — Documents :	
A. — Table analytique	1021
B. — Table chronologique	1023
V. — Bibliographie	1026

Documents

I. — CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.

Etat civil.

- Circulaire du 17 juillet 1972 relative aux conséquences de la loi du 3 janvier 1972 sur la filiation en matière d'état civil (*J.O.* 20 juillet 1972) 909

Etrangers (Entrée et séjour).

- Circulaire du 24 janvier 1972 relative aux conditions de séjour en France des ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne (*J.O.* 18 février 1972) 910

Impôts et contributions.

France - Algérie

- Convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale, ensemble le protocole et les trois échanges de lettres joints, signés à Alger le 2 octobre 1968 (publiés en France par décret n° 72-192 du 10 mars 1972 : *J.O.* 12 mars 1972) 929

France - Etats-Unis

- Avenant à la convention entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique en matière d'impôts sur le revenu et la fortune du 28 juillet 1967, complété par un échange de lettres, signés à Washington le 12 octobre 1970 (publiés en France par décret n° 72-701 du 25 juillet 1972 : *J.O.* 1^{er} août 1972) 947

Procédure civile.

- Loi n° 72-626 du 5 juillet 1972 instituant un juge de l'exécution et relative à la réforme de la procédure civile (*J.O.* 9 juillet 1972) 948
- Décret n° 72-788 du 28 août 1972 instituant une troisième série de dispositions destinées à s'intégrer dans le nouveau code de procédure civile (*J.O.* 30 août 1972) 949

II. — TEXTES ET TRAITÉS DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Concurrence.

- Décision de la Commission n° 72/237 du 9 juin 1972 relative à des procédures au titre de l'article 85 du Traité C.E.E. (IV/17.545, 6.964, 26.858, 26.890, 18.673, 17.448) (Davidson Rubber Co) (*J.O.C.E.*, n° L. 143, 23 juin 1972) 951
- Bibliographie et Revue des revues 961
- Informations 975

Jugement étranger.

- Enregistrement. — Jugement de la High Court de Lagos, Nigéria. — *Judgments (International Enforcement) act (High Court, 3 fév. 1967)* 908

Loi étrangère.

- Preuve. — Certificat de mariage. — Question de savoir s'il constitue une preuve que le mariage est monogame (*High Court, 23 fév. 1968*) 899

Monnaie.

- Contrôle des changes. — Contrat conclu au Ghana en vue du paiement d'un salaire à l'étranger, en devises étrangères. — Obtention d'un dû par jugement prononcé contre un défendeur étranger. — Contrariété à l'*Exchange control act* (non) (*High Court, 13 avril 1967*) 903

Procédure.

- Partie habilitée à intenter une action. — Firme étrangère n'exerçant pas d'activités commerciales dans le ressort du tribunal. — Validité d'une assignation (*Court of Appeal*) 905

Responsabilité civile.

- Diffamation verbale. — Compétence de la Cour. — Question de savoir si une action peut être intentée au Ghana pour des propos tenus à l'étranger. — Question de savoir si des propos doivent nécessairement être poursuivis selon la loi du pays où ils ont été tenus (*High Court 30 nov. 1968*) 903

- Diffamation verbale. — Loi applicable. — Droit coutumier ou Common law (*Court of Appeal, 29 juill. 1969; High Court, 7 déc. 1970*) 900

Succession.

- Succession *ab intestat*. — Biens meubles. — Loi applicable (*High Court, 20 juill. 1971*) 901

- Succession *ab intestat*. — Biens immobiliers situés au Ghana. — Etranger domicilié au Ghana. — Loi applicable (*Court of Appeal, 1^{er} nov. 1971*) 901

- Succession *ab intestat*. — Loi applicable. — Question de savoir si l'on doit appliquer la loi personnelle ou la loi de situation (*Supreme Court, 18 nov. 1965*) 902

Transport maritime.

- Connaissance. — Limitation de responsabilité. — Marchandises manquantes après le déchargement de la cargaison dans un entrepôt public (*Court of Appeal, 25 janv. 1971*) 904

- Marchandises. — Connaissance. — Convention de La Haye. — Question de savoir si elle s'applique aux marchandises qui ont été déchargées (*Court of Appeal, 25 janv. 1971*) 904

Successions.	
Immeubles sis en Côte-d'Ivoire. — Loi applicable. — Loi ivoirienne. — Domaine. — Détermination des successibles et des héritiers réservataires. — Etablissement du lien de parenté. — Loi nationale. — Loi française. — Nièce par légitimation adoptive. — Légitimation adoptive inconnue du droit ivoirien. — Qualité d'héritier réservataire. — Refus (<i>Abidjan, 1^{er} août 1969 ; Trib. première inst. Abidjan, 30 mai 1968</i>)	865
Succession testamentaire. — Partage. — Rescision pour lésion. — Loi applicable. — Loi personnelle du défunt (<i>Dakar, 21 nov. 1969 ; Trib. première inst. 20 avril 1968</i>)	872
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DANOISE, par A. PHILIP et H. KALLEHAUGE	892
Adoption.	
Enfant mis en nourrice au Danemark en vue d'une adoption. — Mère allemande. — Protection des enfants. — Loi applicable (<i>Cour suprême, 31 mai 1968</i>)	892
Assurances.	
Assurance sur la vie. — Loi applicable (<i>Cour suprême, 12 déc. 1968</i>)	897
Conflit de juridictions.	
Compétence juridictionnelle et législative prévue dans un connaissance. — Tribunal compétent (<i>Cour maritime et commerciale, 14 oct. 1970</i>)	898
Contrat.	
Contrat de travail. — Licenciement. — Loi applicable (<i>Cour maritime et commerciale, 19 mars 1971</i>)	897
Puissance paternelle.	
Divorce. — Reconnaissance des décisions étrangères (<i>Cour appel de l'Ouest</i>)	894
Régime matrimonial.	
Copropriété (<i>Cour suprême, 8 mars 1971</i>)	895
Domicile matrimonial dans l'Etat de New-York. — Immeuble commun situé au Danemark. — Loi applicable (<i>Cour des Partages de Elsinore, 21 sept. 1968</i>)	894
Succession.	
Succession ouverte au Danemark. — Pension allemande d'assurance des ouvriers. — Loi applicable (<i>Cour appel Danemark de l'Ouest, 22 nov. 1967</i>)	896

Sociétés.

- Nationalité. — Siège social en Algérie. — Contrôle par des Français. — Transfert du siège social en France après l'indépendance de l'Algérie. — Conservation de la nationalité française (*Cass. civ. I, 30 mars 1971*) 834

Succession d'Etats.

- Accords d'Evian. — Participation d'un négociant au groupement charbonnier créé en Algérie en application de la loi du 11 juillet 1939 sur l'organisation de la nation en temps de guerre. — Demande d'indemnités. — Prise à charge par la France (*Cass. civ. I, 15 juin 1971*) 812

- CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,
par P. AYMOND, B. GOLDMAN, Ph. KAHN 847

Conflit de juridictions.

- Convention franco-italienne du 30 juin 1930. — I. — Action en garantie. — Action principale portée devant un tribunal français. — Action en garantie contre une société italienne portée devant le même tribunal. — Art. 59, § 10 et 181 C. proc. civ. français. — Application. — Tribunal français compétent. — II. — Litispendance. — Connexité. — Article 19 de la Convention franco-italienne. — Règle de compétence directe. — Loi applicable pour apprécier la compétence du juge saisi en premier lieu (*Cass. civ. I, 23 mars 1971*) 856

Etat civil.

- Etablissement d'un droit à pension d'ascendant. — Mariage. — Preuve. — Acte de notoriété. — Exequatur. — Convention franco-dahoméenne de coopération judiciaire du 24 avril 1961 (*Trib. pensions Paris, 20 mars 1968*).... 852

Filiation naturelle.

- Reconnaissance. — Reconnaissance par le père de nationalité argentine. — Reconnaissance devant le Consul de France à Buenos-Aires. — Condition de validité (*Cass. civ. I, 9 nov. 1971*) 854

Nationalité.

- Naissance à Madagascar. — Parents inconnus. — Jugement supplétif d'acte de naissance. — Contestation sur la réalité des faits. — Procédure judiciaire (*Cass. civ. I, sect. suppl., 11 fév. 1971*) 847

- Naissance en Guinée. — Parents libanais. — Déclaration de répudiation de la nationalité française. — Demande d'annulation (*Cass. civ. I, sect. suppl., 25 et 27 avril 1972*) 849

Régime matrimonial.

- Mariage au Nicaragua. — Epoux de nationalité française. — Absence de choix exprès. — Indices (*Trib. gr. inst. Paris, première chambre, 10 mai 1972*) 855

TABLE TRIMESTRIELLE

1972 (99^e année). — 4^e livraison. — Octobre, novembre, décembre

Doctrine

La loi française du 3 janvier 1972 et les conflits de lois en matière de filiation, par André Ponsard	765
L'or, par Dominique Carreau	797

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par P. AYMOND, J. BIGOT, Y. LOUSSOUARN, Ph. MALAURIE, M. NISARD, B. OPPETIT, D. RUZIÉ	812
--	-----

Aliments.

Loi applicable. — Loi tunisienne. — Loi du lien de famille. — Absence de précision sur son contenu. — Désignation d'un expert. — Application de la loi française à titre provisoire (<i>Cass. civ. I, 19 oct. 1971</i>)	828
---	-----

Arbitrage.

Clause compromissoire. — Autonomie. — Conséquences (<i>Cass. civ. I, 4 juill. 1972</i>)	843
---	-----

Conflit de juridictions.

Accident survenu en Algérie. — Assuré domicilié en Algérie. — Assureur français. — Contrat d'assurance conclu en Algérie. — Action de la victime du dommage. — Article 15 du Code civil français. — Application (<i>Cass. civ. I, 7 déc. 1971</i>)	840
--	-----

Divorce.

Epoux allemand. — Epouse française. — Mariage célébré en Allemagne. — Divorce prononcé en Allemagne. — Enfant. — Aliment. — Convention préalable au jugement de divorce. — Puissance paternelle. — Convention préalable au divorce. — Validité. — Loi applicable. — Ordre public (<i>Paris, première chambre suppl., 18 juin 1971</i>)	823
--	-----

Nationalité.

Naissance non déclarée à l'état civil. — Preuve de la légitimité. — Nationalité des parents. — Effets (<i>Paris, première chambre suppl., 13 avril 1972</i>)	817
--	-----

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

MEMEROTECA	
SALA	2
ÉSTANTE	2-32
TABLA	2-32

paraissant tous les trois mois

FONDE EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

EDOUARD CLUNET

par

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris
Associé de l'Institut de Droit international

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL, Président de la 1^{re} Chambre civile de la Cour de Cassation.
- S. BASTID, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris.
- A. BESSON, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris.
- H. BLIN, Président de Chambre honoraire à la Cour de Cassation.
- R. DROUILLAT, Président de la 2^e Chambre civile de la Cour de Cassation.
- P. GUILLOT, Président de la Chambre commerciale et financière de la Cour de Cassation.
- G. HOLLEAUX, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.
- P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- P. LOUIS-LUCAS, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Dijon.
- M. MARTIN, Conseiller d'Etat.
- J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
- R. PINTO, Professeur à l'Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales de Paris.

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

Maitre de Recherche

au Centre National de la Recherche Scientifique

EDITIONS TECHNIQUES

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1972

CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE GHANÉENNE, par A. SAWYERR	899
---	-----

Arbitrage.

Exequatur des sentences arbitrales étrangères. — Arbitration Act, 1961 (Act 38), s. 36. — Sentence arbitrale rendue après l'entrée en vigueur de ce texte, mais avant que l'Etat où a été prononcée la sentence arbitrale ait accepté le principe de réciprocité (<i>High Court, 29 sept. 1965</i>)	908
---	-----

Concubinage.

Personne domiciliée en Angleterre. — Entretien de relations de concubinage avec une femme soumise au droit coutumier. — Effet sur la loi personnelle (<i>High Court, 20 juill. 1971</i>)	901
--	-----

Conflit de juridictions.

For compétent dans les contrats internationaux. — Clause compromissoire. — Conduite équivalente à un abandon du droit d'exiger un jugement d'un tribunal étranger (<i>High Court, 16 fév. 1968</i>)	906
---	-----

Procès de l' <i>Admiralty</i> . — Avaries de marchandises. — Soumission contractuelle des litiges à un tribunal étranger. — Question de savoir s'il est raisonnable d'appliquer la clause attributive de compétence (<i>High Court, 10 fév. 1971</i>)	906
---	-----

Résidence de la société étrangère. — Notion d'« activités commerciales ». — Soumission à la juridiction du tribunal (<i>High Court, 13 avril 1967</i>)	903
--	-----

Soumission contractuelle des litiges à un tribunal étranger. — Possibilité d'exécution. — Injonction d'exécuter la clause de soumission des litiges à un tribunal étranger (<i>High Court, 27 nov. et 18 déc. 1967 ; 15 fév. 1968</i>)	905
--	-----

Contrat.

Loi applicable. — Action en dommages-intérêts pour rupture de contrat (<i>High Court, 13 avril 1967</i>)	903
--	-----

Divorce.

Tribunal compétent. — Résidence. — Résidence du défendeur (<i>High Court, 3 déc. 1970</i>)	902
--	-----

Filiation naturelle.

Obligation pour un père naturel d'entretenir des enfants illégitimes. — Action en responsabilité ou action successorale (<i>High Court, 20 juill. 1971</i>)	901
---	-----

Immunité de juridiction.

Preuve du statut de diplomate. — Question de savoir si l'action est liée à l'activité professionnelle ou commerciale. — Renonciation à l'immunité. — Eléments constitutifs. — <i>Diplomatic Immunity Act</i> (<i>High Court, 20 oct. 1967</i>)	906
--	-----